



Procès verbal

Conseil d'administration 2024-2025

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #1 - ordinaire - Session d'Hiver 2025

Dimanche le 12 janvier 2025 à 19h30

Université de Sherbrooke - Local A8-248 *ou* Visioconférence -

(<https://meet.google.com/knj-gqdh-mwg?hl=fr>)

Présence :

Jean-Christophe St-Germain - Présidence du CA

Cassy Dunaj - Présidence du CE

Naya Fortin - Administratrice

Juliette Freitas-Bourassa - VP aux affaires sociales et sportives du CE

Sara-Jeanne Lemay - Administratrice

Michaël Godin - Administrateur

Émile Perreault - Trésorier du CE

Julien Lelievre - Administrateur

Francis Lord - Administrateur

Yuri Tannous - Administrateur

Samuel Cartier - Administrateur

Victor Riendeau - Administrateur

Nerissa Lu - Administratrice

Marine Pouliot - Administratrice, en ligne

Observateurs :

Alan Fredette - Demande de financement concours Charles-Rousseau

Daïna Dumoulin, en ligne - Demande de financement concours Charles-Rousseau

Pierre-Luc Morin - Instructeur pour le concours Charles Rousseau (chargé de cours à l'UdeS)

Clémence Lamer - VP académique

Émile Bellerose-Simard - VP environnement et bien-être

Nicolas Girard-Bissonnette - VP professionnelle

Frédérique Wallis - VP premières

Frédérique Savard, en ligne - Membre de la commission de révision des règlements généraux

Marguerite Tremblay - VP communication

Ariane Lefebvre - VP externe
Thomas Le Breton-Paquin - VP exécutif (arrivée à 21h29)

Absences :
Ines Hamdadou - Administratrice

1. Ouverture de la rencontre

Jean-Christophe St-Germain déclare l'ouverture de la rencontre à 19h37

2. Désignation du secrétariat

Émile Perreault propose Émile Bellerose-Simard au secrétariat.
Naya Fortin appuie.
AU

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Émile Perreault propose de faire passer le point 12.2.3 au point 6.
Cassy Dunaj appuie.
AU.

Juliette Freitas-Bourassa propose l'adoption de l'ordre du jour.
Yuri Tannous appuie.
AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

5. Vérification et adoption du procès-verbal

5.1. 10 novembre 2024

 CA6_PV_A24_2024-11-10

Naya Fortin propose l'adoption du procès verbal.
Francis Lord appuie.
AU.

6. Demande de financement Charles Rousseau
[PV CE A24 2024-11-25](#)

Émile Perreault présente le point.
Alan Fredette se présente, membre du concours Charles-Rousseau.
Pierre-Luc Morin se présente, instructeur pour le concours Charles-Rousseau.
Daïna Dumoulin se présente, responsable au financement et membre du concours Charles-Rousseau.

Daïna Dumoulin présente le concours Charles-Rousseau et la demande de financement.

 demande subv. Charles rousseau 2025.pdf

Pierre-Luc Morin précise certains points : le concours se passe à La Haye, dû au 20^e anniversaire, ce qui explique les coûts élevés, la nécessité de se loger proche du centre de conférence et les différents organismes qui ne donnent plus de commandites (LOJIQ, AGECSUDS)

Émile Perreault fait le point sur la demande de l'an dernier et les activités similaires (simONU et Law Games)

Daïna Dumoulin mentionne que la seule activité qui ressemble à Charles-Rousseau est l'école d'été de Salzbourg

Yuri Tannous pose une question concernant le prix à déboursier par étudiant.
Daïna Dumoulin répond.

Naya Fortin pose une question sur la connaissance du coût de cette activité.
Pierre-Luc Morin répond.
Daïna Dumoulin répond.

Michael Godin pose une question concernant la FAEE.
Daïna Dumoulin répond.

Clémence Lamer précise que l'AGED n'a jamais donné plus de 500\$.

Yuri Tannous propose d'accorder 500\$ par étudiant, pour un montant total de 2000\$.
Michael Godin appuie.

Naya Fortin fait un commentaire en faveur d'augmenter le montant accordé par personne.
Cassy Dunaj fait un commentaire en faveur d'augmenter le montant accordé par personne.

Michael Godin fait un commentaire en faveur de la proposition de 2000\$.

Daïna Dumoulin fait une réponse directe à Michael.

Marine Pouliot fait un commentaire en faveur d'une augmentation.

Naya Fortin propose que le CA octroie un montant de 2000\$, mais en leur donnant l'occasion de revenir une fois que la FAEE aura décidé d'un montant.

Yuri accepte que la demande soit amendée à l'amiable.

Daïna Dumoulin pose une question concernant l'assurance d'avoir un montant plus élevé lors d'une prochaine rencontre.

Pierre-Luc Morin fait un commentaire concernant la FAEE, à savoir que c'est la dernière demande à devoir être faite et qu'un back and forth de demandes compliquerait l'affaire.

Naya Fortin retire la proposition d'amendement.

Clémence Lamer soulève qu'un montant de 600 \$ par participant est raisonnable et que même si moindre qu'espéré, c'est quand même une bonne partie de la case des demandes en cours d'année pour seulement 4 étudiants

Marine Pouliot fait un commentaire exposant que selon elle, le montant par personne devrait être minimalement de 700 \$.

Frédérique Savard mentionne que la FEUS peut aussi donner un montant.

Cassy Dunaj demande la question préalable
Naya Fortin appui.
AU.

Juliette Freitas-Bourassa demande le vote.
3 pour
10 contre
1 abstention

Cassy Nunaj propose d'octroyer un montant de 600 \$ par personne pour un total de 2400\$
Naya Fortin appuie.

Victor Riendeau pose une question quant à la possibilité de revoir le montant plus tard.

Cassy Dunaj mentionne que le montant de 600\$ est une exception et que l'AGED n'octroi jamais un tel montant pour une activité du genre et que ça ne doit pas constituer un précédent
Juliette Freitas-Bourassa mentionne que selon nos finances, il est impensable d'en donner plus.

Victor Riendeau précise sa question.

Naya Fortin mentionne que faire des aller-retours entre nous et la FAEE serait compliqué bureaucratiquement.

Juliette Freitas-Bourassa mentionne l'importance des campagnes de financement, en mentionnant que l'AGED leur donnera des opportunités si celles-ci se présentent.

Julien Lelièvre fait un commentaire en faveur de la proposition de 2400\$.

Naya Fortin demande la question préalable.
Cassy Dunaj appuie.
AU

Naya Fortin demande le vote
11 pour
1 contre
1 abstention
La proposition est adoptée.

7. Annnonce

7.1. Présidence du Conseil d'Administration

Jean-Christophe St-Germain fait un rappel de mentionner les gens par leur poste.

Jean-Christophe St-Germain mentionne qu'il utilisera son pouvoir de l'art. 24.2 afin de destituer Ines Hamdadou de son poste d'administratrice, dû à ses nombreuses absences.

8. Rapport des commissions

8.1. Commission de révision des règlements généraux

Frédérique Savard fait le point sur la commission des RG.

9. Rapports des personnes dirigeantes

9.1. Présidence du Conseil exécutif

Cassy Dunaj mentionne qu'il n'a pas de nouvelles importantes du côté du CE. Elle demande au CA s'ils ont des questions.

Aucune question n'est posée.

9.2. Trésorerie du CE

Pas de rapport

10. Bilans statutaires

10.1. Bilan financier de la trésorerie

Émile Perreault fait le point sur la trésorerie de l'AGED.

10.2. Bilan financier de la trésorerie du Comité Promo et Finissant

Pas de rapport en raison de son absence, pour la deuxième fois consécutive.

11. Période de questions des membres

Aucune question de membre

12. Affaires anciennes

13. Affaires nouvelles

13.1. Augmentation budgétaire pour la comptabilité

[Raymond Chabot Grant Thornton](#)

Émile Perreault présente le point. Il explique que dû à de nombreuses erreurs l'an dernier, les frais de comptabilité sont significativement plus élevés.

Émile Perreault propose d'augmenter la case budgétaire jusqu'à 6114,66\$

Cassy Dunaj appuie.

AU.

**13.2. Modification des Règlements généraux + Nouvelles Politiques
Voir Pièces jointes Avis de Convocation**

Frédérique Savard présente le point et le déroulement d'adoption.

Émile Perreault propose la ratification de la modification de l'art. 35 des Règlements généraux.

Cassy Dunaj appuie.

AU.

Cassy Dunaj propose qu'on adopte en bloc la modification des articles : 23, 52, 58, 73, 89, 102.2. 119 et l'Annexe F.

Yuri Tannous appuie.

AU.

Juliette Freitas-Bourasse demande de sortir l'art. 23 du bloc.

Juliette Freitas-Bourasse pose une question concernant l'ingérence du CA dans promo.

Émile Perreault répond.

Cassy Dunaj fait un commentaire concernant la place de promo dans l'AGED.

Yuri Tannous fait un commentaire.

Clémence Lamer fait un commentaire.

Émile Perreault fait un commentaire.

Naya Fortin fait un commentaire.

Émile Perreault propose l'adoption de la modification de l'art. 23 des règlements généraux.

Naya Fortin appuie.

Juliette Freitas-Bourasse pose une question concernant l'ingérence du CA dans promo et demande s'il serait possible d'ajouter une mention dans les règlements pour éviter cela.

Naya Fortin répond.

Frédérique Savard répond.

AU.

Naya Fortin propose l'adoption en bloc.

Michaël Godin appuie.

AU.

Frédérique Savard présente une modification qui ne fait pas l'unanimité. Cette modification propose de donner les tâches d'environnement et de condition étudiante au VP première et de changer le poste de VP environnement et condition étudiante en tant que VP interne. Modification de l'art. 53.

Julien Lelièvre demande sur combien de comité le VP interne siègera.

Frédérique Savard répond : 21 comités.

Juliette Freitas-Bourasse mentionne qu'avec ses cinq comités, elle manque déjà de temps.

Clémence Lamer fait un commentaire concernant la relation que les exécutifs ont avec leur comité est importante et concernant les tâches de VP première.

Frédérique Wallis fait un commentaire concernant les tâches de VP première.

Émile Bellerose-Simard fait un commentaire concernant son poste.

Frédérique Savard mentionne que des postes pourraient aussi être ré-attribués aux exécutifs.

Frédérique Wallis fait un commentaire.

Naya Fortin fait un commentaire.

Émile Bellerose-Simard mentionne que le poste de VP première devrait être modifié mais pas de cette manière-là.

Juliette Freitas-Bourassa demande la question préalable.
Julien Lelièvre appuie.
AU.

Naya Fortin demande le vote
0 pour
12 contres
1 abstention

Émile Perreault propose d'adopter en bloc les politiques des comités.
Francis Lord appuie.
AU.

Émile Perreault propose d'aller de l'avant avec la fusion des comités bal et promo,
sous condition que la comptable accepte.
Juliette Freitas-Bourassa appuie.
AU.

13.3. Demandes de financement

13.3.1. Demande de financement ProBono
[PV CE A24 2024-11-11](#)

Caducue.

14. Affaires diverses

14.1. Retour taxes année financière 2022-2023

Émile Perreault fait le point sur le paiement de taxes. Voici les paiements qui ont été fait :

- 1er août 2022@31 octobre 2022 : 2 577,76
- 1er novembre 2022@31 janvier 2023 : 912,74
- 1er février 2023@30 avril 2023 : 1 873,15

15. Huis-clos statutaire

16. Ajournement de la rencontre

Jean-Christophe St-Germain ajourne la rencontre à 21h48

Signature:  Date: 2025-05-30
Jean-Christophe St-Germain - Présidence

Signature:  Date: 2025-06-01
Émile Bellerose-Simard - Secrétariat